USAGE PRO.

DÉSINFECTANT

DÉSINFECTANT PAE
PRET-À-L'EMPLOI

Le désinfectant prêt-à-l'emploi répond aux critères de la classe B : conforme aux normes d'efficacité exigées pour la désinfection des surfaces en dispersas dirigés (sprays : teneur en alcool conforme aux spécifications, inférieure à 30%, pour les désinfectants utilisés en milieu hospitalier).
Sèche rapidement, ne laisse pas de traces sur les surfaces.
Permet de désinfecter des supports, revêtements, surfaces non lessivables ou ne pouvant être désinfectées par immersion, trempage, etc...
Présente un large spectre d'action : bactéricide, fongicide, levuricide et virucide.
Limite les risques de propagation microbienne entre les surfaces utilisées en commun.

S'utilise dans :
- Centre médicaux ou de soins, hôpitaux, maisons de retraite, centre de secours,
- Crèches / Ecoles, salles de sport, salles de jeux, cliniques vétérinaires,
- Collectivités, institutions, bureaux de votes.

S'utilise pour :
- Pour les matériels utilisés en commun : bottes, casques, chaussures, gants, tenues de travail, téléphone, poignées de porte, chariot de transport, brancard de transfert, …
- Matériels d'évacuation sanitaires, ambulances, VSAB, véhicules et locaux funéraires,
- Isoloirs, vitrines, présentoirs, mobilier de laboratoire.

DOSAGE ET MODE D'EMPLOI

UTILISATION EN DESINFECTANT EN DISPERSA DIRIGE SUR SURFACES PRE-NETTOYEES :

S'utilise en spray de contact par pulvérisation à l'aide de flacon + gâchette ou appareil de pulvérisation à pression préalable.
Afin d'assurer une efficacité optimum de désinfection du support, notamment dans le cas de support poreux, assurer un temps de contact du produit avec la surface à traiter, d'une dizaine de minutes. Essuyer à l'aide d'une lingette à usage unique.
L'effet biocide intervient dans les 10 minutes après traitement. Sa durée d'action est stoppée par un rinçage complet et contrôlé à l'eau. La durée d'action est de plusieurs heures. L'intervalle de temps entre chaque application est défini par le plan d'hygiène établi lors de l'étude HACCP.
Occupation des locaux après traitement ne nécessitant pas de délai.

Présente un large spectre d'activité de désinfection contrôlé selon normes européennes suivantes :

	Norme		Germes tests	
Efficacité bactéricide	NFT 72.301	5 mn	*legionella pneumophila* CIP 103854 T	
	NF EN 1040	5 mn	*Pseudomonas aeruginosa* CIP 103 467	*Staphylococcus aureus* CIP 4.83
	NF EN 1276 (pv NL/15086/2)	5 mn (condition de saleté)	*Pseudomonas aeruginosa* CIP 103 467 *Escherichia coli* CIP 54 127	*Staphylococcus aureus* CIP 4.83 *Enterococcus hirae* CIP 5855
Efficacité fongicide	NF EN 1275	15 mn	*Candida albicans IP 4872* Aspergillus niger IP 1431.83 *(champignon sous forme sporulée (non végétative) très difficile à détruire par les nettoyants bactéricides classiques)*	
	NF EN 1650	15 mn (condition de saleté)	*Candida albicans IP 4872* Aspergillus niger IP 1431.83 *(champignon sous forme sporulée (non végétative) très difficile à détruire par les nettoyants bactéricides classiques)*	
	NF EN 13697	15 mn (condition de saleté)	*Candida albicans IP 4872* Aspergillus niger IP 1431.83 *(champignon sous forme sporulée (non végétative) très difficile à détruire par les nettoyants bactéricides classiques)*	
Efficacité Levuricide	NF EN 1650 (pv NL/15089/2)	15 mn (condition de saleté)	*Candida albicans IP 4872*	
	NF EN 13697	15 mn	*Candida albicans IP 4872*	
Efficacité virucide	EN 14476	10 mn (condition de propreté)	*par sa teneur en alcool, supérieure à 20 %, exerce une action VIRUCIDE contre le virus HIV (SIDA).*	
Réduction de la contamination aéroportée : efficacité contrôlée en taux de réduction de la flore totale aérobie mésophile après traitement par nébullisation à froid				

PRODUIT BIOCIDE
TP 2 et TP 4

USAGES :
Bactéricide - Fongicide - Virucide - Levuricide

ACTION ET TRAITEMENT :
Prêt-à-l'emploi

CONTIENT :
Chlorure de didecyldimethylammonium 5 g/kg,
Alcool ethylique 275,8 g/kg.

DURÉE DE CONSERVATION :
2 ans

AVERTISSEMENT :
Danger

CONDITIONNEMENT :
Bidon de 5 litres.
Spray de 520 ml.

Version 04.2020

EDIALUX PRODUITS PROFESSIONNELS
Z.A. Mâcon Est - 01750 REPLONGES - Tél. 03 85 31 89 10 - Fax 03 85 31 89 11 - info@edialux.fr - www.edialux.fr

USAGE PRO.

DÉSINFECTANT

PRODUIT BIOCIDE
TP 2 et TP 4

USAGES :
Bactéricide - Fongicide - Virucide - Levuricide

ACTION ET TRAITEMENT :
Prêt-à-l'emploi

CONTIENT :
Chlorure de didecyldimethylammonium 5 g/kg,
Alcool ethylique 275,8 g/kg.

DURÉE DE CONSERVATION :
2 ans

AVERTISSEMENT :
Danger

CONDITIONNEMENT :
Bidon de 5 litres.
Spray de 520 ml.

UTILISATION EN NEBULISATION A FROID DANS LES GAINES DE CIRCULATION D'AIR :
La désinfection des gaines, caissons et bouches de ventilation s'effectue par brumisation fine de préférence type nébulisation à froid, décontamination des surfaces par voie aérienne H.P.H. (hors présence humaine).
Placer le produit à l'état pur dans le réservoir de l'appareil à nébulisation à froid.
Stopper le fonctionnement de la climatisation, localiser la nébulisation en ouvrant ou fermant les clés de gaine, fermer les bouches de sortie d'air des gaines faisant l'objet de la désinfection, brumiser à raison de 5 ml de produit par m^3 (soit 5 L pour 1000 m^3) par une trappe d'accès, refermer et laisser fermé pendant 4 h, avant de remettre en distribution dans les locaux.
Ventiler afin de ne pas faire inhaler le désinfectant aux personnes occupant les locaux.

REDUCTION DE LA CONTAMINATION AEROPORTEE, DECONTAMINATION DES SURFACES PAR VOIE AERIENNE
Utilisation à une dose comprise entre 2 et 8 g par m^3 maxi selon l'application recherchée : dans des locaux fermés hors présence humaine, brumiser par nébulisation à froid la quantité nécessaire en fonction du volume du local dans les conditions et recommandations préconisées. Ventiler avant remise en service.

Le nettoyage du matériel peut être réalisé à l'eau. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné
En cas d'application excessive aérer les locaux 5 minutes avant réutilisation, si nécessaire prévoir un rinçage des surfaces à l'eau.
Conserver hors de la portée des enfants. Ne pas mélanger avec d'autres produits. Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés.

PRÉCAUTION D'EMPLOI - STOCKAGE ET ÉLIMINATION

Manipulation :
Ne pas utiliser ce produit pour un usage autre que celui pour lequel il a été créé.
Ne pas utiliser en présence de denrées ou d'appareils servant à leur préparation.
Les recommandations d'utilisation associées à chaque produit doivent être scrupuleusement respectées.

Stockage :
Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé.
Conserver dans des conteneurs hermétiquement clos.
Conserver à l'abri de la lumière solaire directe.

Déchets :
Eliminer le produit et son emballage comme un déchet industriel dangereux.
Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau.
Le recyclage de l'emballage est interdit.

Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.
Utilisez les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lisez l'étiquette et les informations concernant le produit.
Consulter impérativement la fiche de données de sécurité disponible sur notre site internet : www.edialux.fr ou en faire la demande à l'adresse suivante : info@edialux.fr

EDIALUX PRODUITS PROFESSIONNELS
Z.A. Mâcon Est - 01750 REPLONGES - Tél. 03 85 31 89 10 - Fax 03 85 31 89 11 - info@edialux.fr - www.edialux.fr